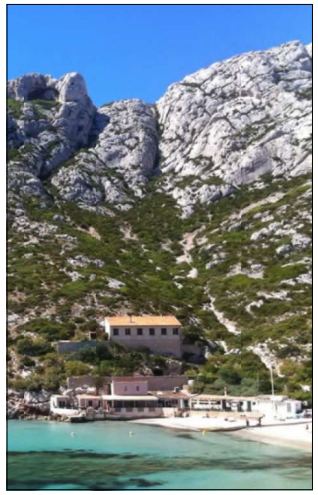
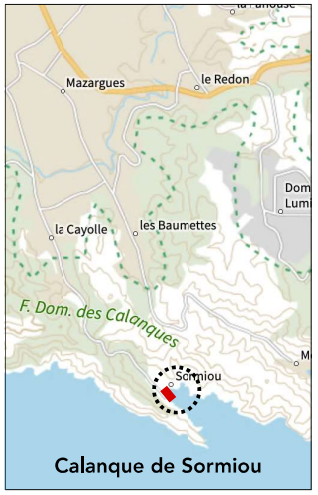
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres - SUD
Bastide Beaumanoir - 3, Rue Marcel ARNAUD - 13100 AIX-EN-PROVENCE

Jean GEITNER
Architecte D.P.L.G.

GEITNER Jean - ARCHITECTE D.P.L.G. - ARCHITECTE DU PATRIMOINE
Résidence Le Délos - 611, Avenue Victor HUGO - 83600 FREJUS
Tel : 04.94.17.27.15.- missgeit@architectur.fr









Calanque de Sormiou

Commune de MARSEILLE (13009)

ETUDE-DIAGNOSTIC

CABANON ET CITERNE ENTERREE

Le présent rapport de diagnostic (DIAG) est réalisé à la demande du Conservatoire du littoral, Maître d'ouvrage, dans le cadre d'une étude portant sur le devenir d'un cabanon avec citerne enterrée implanté dans la Calanque de Sormiou, située sur la commune de Marseille (13009), au coeur du Parc National des Calanques.

Le cabanon, objet de l'étude, est implanté sur un terrain cadastré section 852 H, parcelle n°30, (123 500 m²).

Les éléments de missions concernés dans le cadre de cette étude sont les suivants :
- Etat des lieux
- Diagnostic patrimonial et architectural
- Analyse fonctionnelle/Chiffrage des travaux de démolition

Ce rapport a pour objectif de présenter la synthèse historique, de décrire les éléments patrimoniaux en place, d'établir un état sanitaire du bâtiment et de recenser les désordres qui l'affectent, préalablement à la campagne de travaux de démolition envisagée par le Maître d'Ouvrage.

Il s'agit de vérifier si la valeur patrimoniale et architecturale du bâtiment ne sont pas incompatibles avec les travaux envisagés. Dès lors, des choix d'intervention et des choix techniques qui viendront prendre en compte le respect des valeurs architecturales et historiques pourront être définis.

La méthode de recherche employée pour l'étude historique s'est d'abord concentrée sur un approfondissement de la connaissance historique du site, à partir de la consultation des Archives municipales et des Archives départementales.

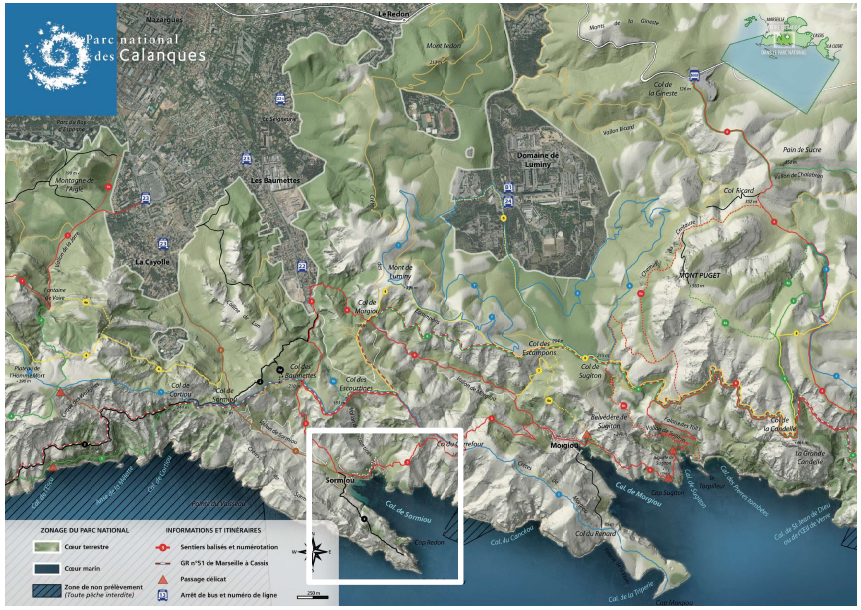
Cette recherche historique permet d'acquérir une connaissance précise de l'édifice.

Concernant les façades du bâtiment, les informations recueillies et l'état sanitaire visuel réalisé sur place en date du 20 Novembre 2025, ont permis d'établir d'enrichir cette connaissance.

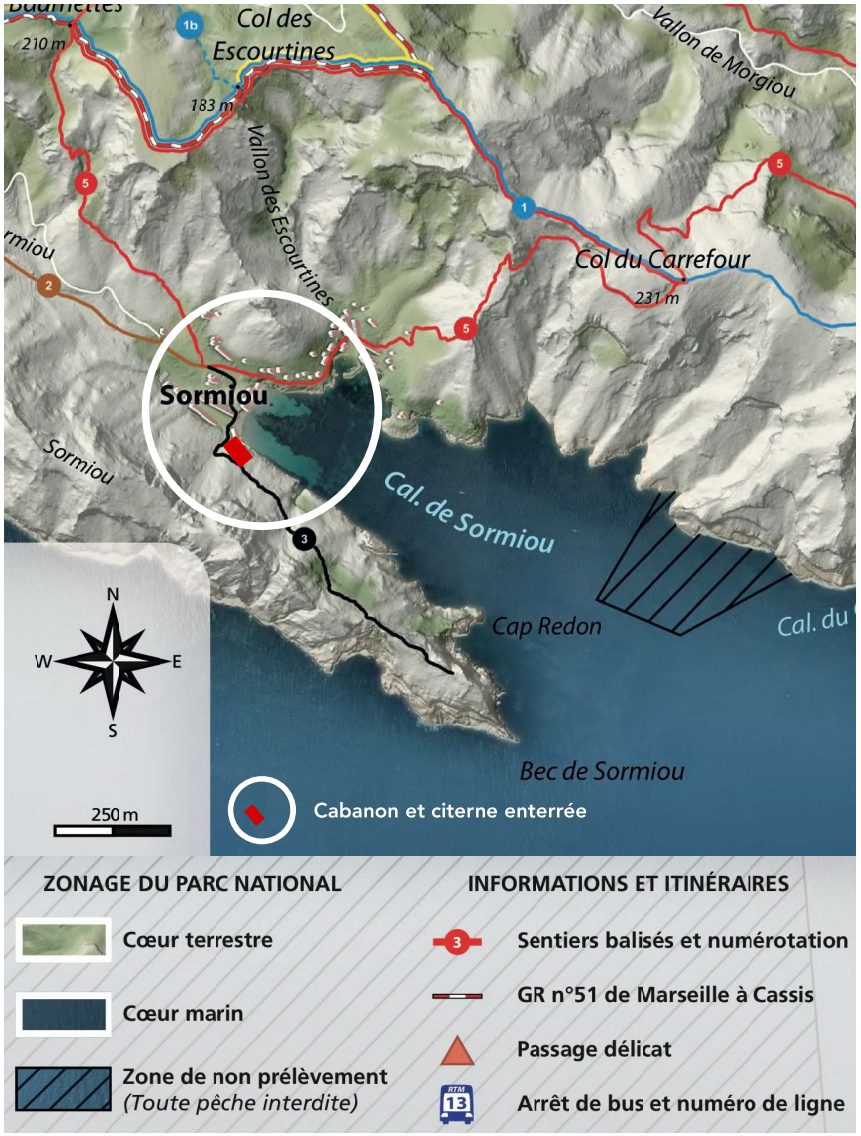




Parc National des Calanques - Cartothèque en ligne



Parc National des Calanques - Cartothèque en ligne - Agrandissement secteur Luminy



Parc National des Calanques - Cartothèque en ligne - Agrandissement secteur Luminy

Parc National - coeur de Parc terrestre

DIREN PACA - catalogue départemental des sites classés, Bouches du Rhône

CASSIS / MARSEILLE

MASSIF DES CALANQUES

(Cette fiche correspond à la description de quatre sites classés)

Bouches du Rhône
17
Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Décret du 29 août 1975
Arrêté du 27 décembre 1976 (DPM)

Ces 2 sites classés incluent 2 autres sites classés :
- Site classé par Arrêté du 29 novembre 1934 (Massif des Calanques : Forêt domaniale de la Gardiole)
- Site classé par Arrêté du 31 juillet 1936 (Massif des Calanques : Calanques d'En-Vau et de Port Pin)

Propriété
Privée et publique

Superficie
Privée 2349 ha
Publique 3114 ha

Autres mesures de protection concernant le site
- Site inscrit Massif des Calanques : 24 novembre 1959

Autres protections au titre des sites sur la commune

Cassis
- Site inscrit Vieux Château et abords : 3 janvier 1964

Marseille
- Site classé Colline Notre Dame de la Garde : 29 mai 1917, 8 octobre 1917, 15 janvier 1920
- Site classé Promenade de la Corniche : 22 juillet 1924 et 3 janvier 1925
- Site classé Presqu'île de la Pointe Rouge : 22 juillet 1924 et 3 janvier 1925
- Site classé Vieux Port : 6 août 1932
- Site inscrit Colline St Joseph : 22 juillet 1931
- Site inscrit Quai du Port : 7 janvier 1946.



Photo : C. Cordoleani

COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

La beauté exceptionnelle de cet ensemble nature, prolongé à l'est par la forêt classée de la Gardiole, résulte de l'aspect sauvage et abrupt des falaises lui conférant une grande valeur paysagère qui n'a d'égale que son intérêt scientifique.
Depuis une trentaine d'années, ce massif est menacé par l'extension rapide de l'agglomération marseillaise ainsi que par l'existence de projets divers (trois ZAC).
Le classement demandé doit compléter et conforter le dispositif de classement déjà en place pour la Gardiole, les Calanques d'en Vau et de Port Pin ainsi que l'inscription à l'Inventaire de tout le Massif. Une longue négociation avec la Municipalité a conduit à exclure le domaine bâti de Luminy qui restera inscrit à l'Inventaire des Sites.

F. SORLIN Rapport à la Commission Supérieure des Sites 3 octobre 1974 et Commission Supérieure des Sites 11 octobre 1974 Instance de classement 23 mars 1973.

Le DPM sur une profondeur de 500 m est classé à la demande de la Mission de Protection des Sites et Espaces Naturels.

Décembre 2003

Etat actuel

Le Massif connait une fréquentation très importante tout au long de l'année par terre et par mer. Après le traumatisme du grand incendie d'août 1990 une prise de conscience de tous les propriétaires a permis la mise en place d'une structure. La vocation du "GIP", créé en 1999, est d'assurer une protection durable, la défense contre l'incendie, la préservation du milieu naturel et des paysages, l'accueil du public c'est à dire l'organisation de la fréquentation.

Observations

Antériorités de protection :
- Site classé Calanques d'En Vau et de Port Pin : 31 juillet 1936
- Site classé Sormiou, Morgiou et abords d'En Vau et Port Pin
- Site inscrit Ensemble des Calanques à l'exception des Calanques d'En Vau et de Port Pin : 24 novembre 1959.

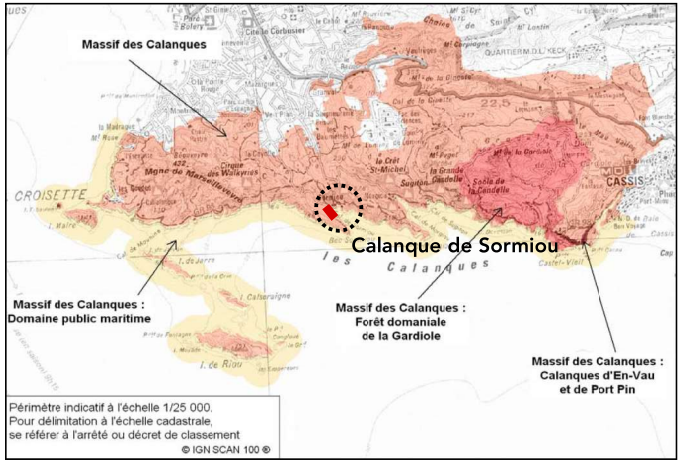
LOCALISATION ET PERIMETRE

Cadastre actuel

Ensemble formé par les Calanques et leurs abords y compris les îles et îlots avoisinants (parcellaire cf. extrait Décret)
Décret 29 août 1975

Ensemble constitué par le DPM correspondant au site du Massif des Calanques sur une distance de 500 m à partir de la limite des hautes eaux.
Arrêté 27 décembre 1976

CARTE DE LOCALISATION



Décembre 2003

Site Classé 17 - Boûches du Rhône - Massif des Calanques

Urbanisme

URBANISME
- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle
- Planche de détail
- Polygone constructible

EMPLACEMENTS RESERVES
- Emplacement réservé pour voirie
- Autre emplacement réservé
- Servitude pré-localisation pour équipement

PRESCRIPTIONS DE HAUTEUR
- Sur les deux côtés d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un côté d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un secteur
- Prescription de vue

PRESCRIPTIONS D'IMPLANTATION
- Implantation imposée
- Marge de recul
- Marge règlementaire "entrée de ville"
- Polygone d'implantation

MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES
- Secteur de mixité sociale

Activités commerciales et de services
- Linéaire de protection
- Linéaire de protection strict
- Linéaire d'interdiction
- Polarité commerciale
- Pôle de vie
- Polarité tertiaire

DIVERS
- Servitude d'attente d'un projet
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteur de richesse du sol ou sous-sol

Patrimoine

PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL
- Elément remarquable
- Elément remarquable faisant l'objet d'une fiche
- Espace d'accompagnement remarquable
- Axe urbain remarquable
- Forme d'habitat spécifique
- Quartier en balcon remarquable
- Canal de Marseille et dérivations

PATRIMOINE NATUREL
Espace boisé classé
- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé - Loi Littoral
- Espace Boisé Classé ponctuel

Autres
- Alignement Végétal
- Terrain cultivé à protéger
- Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation

Espace vert protégé
- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

Risques

INONDATION
- Envelopppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Centre urbain
- Zone inconstructible
- Zone inconstructible à aléa faible ou modéré
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples
- Cuvette inondable
- Axe d'écoulement concentré
- Axe d'écoulement diffus
- Voie inondable

MOUVEMENT DE TERRAIN
- Envelopppe d'application du PPR approuvé ou en cours

Mouvement de terrain à Marseille
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions

Glissement de terrain
- Zone à prescriptions simples

Recul du trait de côte
- Zone inconstructible

Effondrement
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions simples

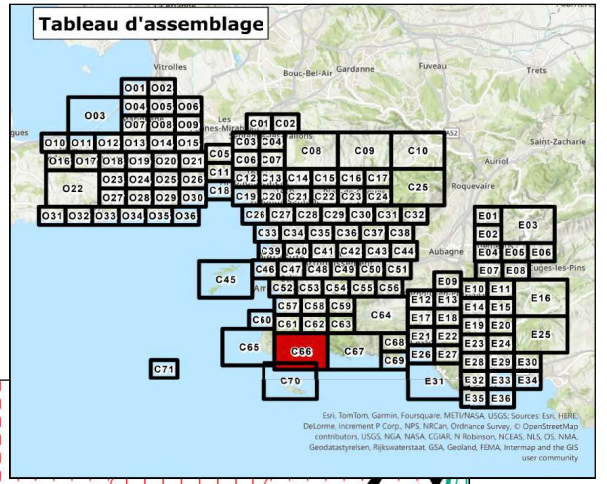
Eboulement
- Zone de risque majeur
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

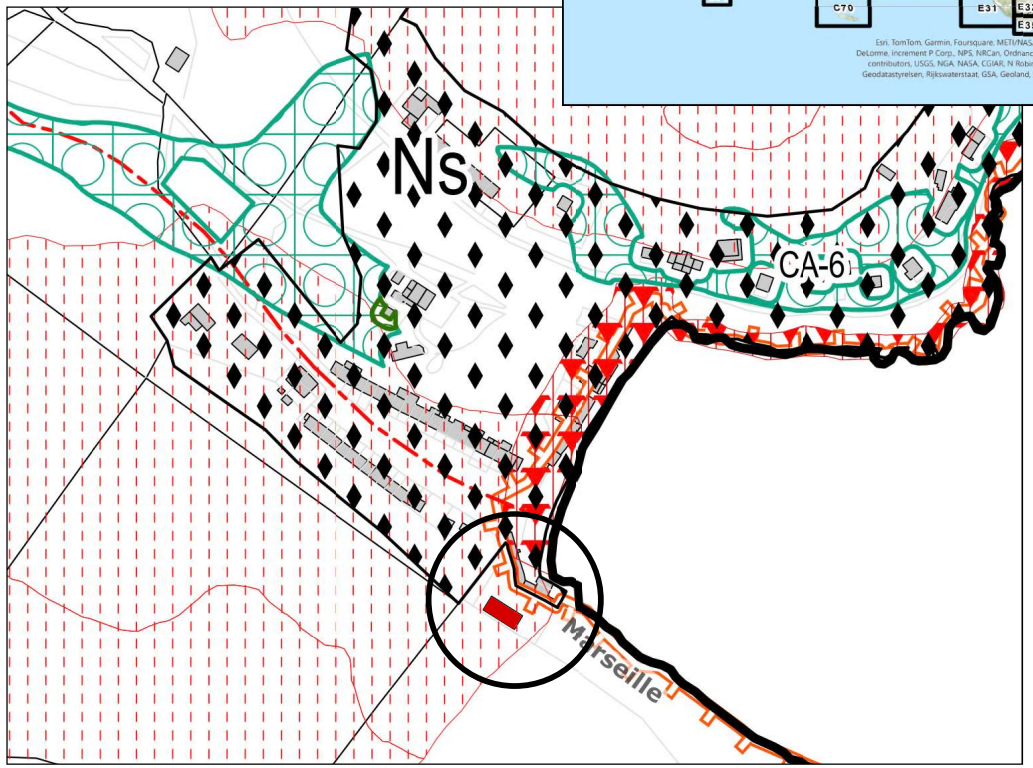
INCENDIE DE FORET
- Envelopppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

RISQUES TECHNOLOGIQUES
- Envelopppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone de risque

"À Sormiou, où l'on vient passer les jours de fête depuis la fin du XIX[e] siècle, l'habitat secondaire égrené sur la grève et sur les rives de la crique est dit à fréquentation hebdomadaire. »

Extrait du PLUi - Règlement - Volet patrimonial - N,3 Bassin Centre, p46 - CA6 - Hameau de Sormiou.





Nota : CA-6 = Hameau de Sormiou (forme d'habitat spécifique : type cabanonier (objet d'étude hors zone)

Cabanon et citerne enterrée (Zone Ns=naturelle stricte)
+ Zone inconstructible (mouvement de terrain)

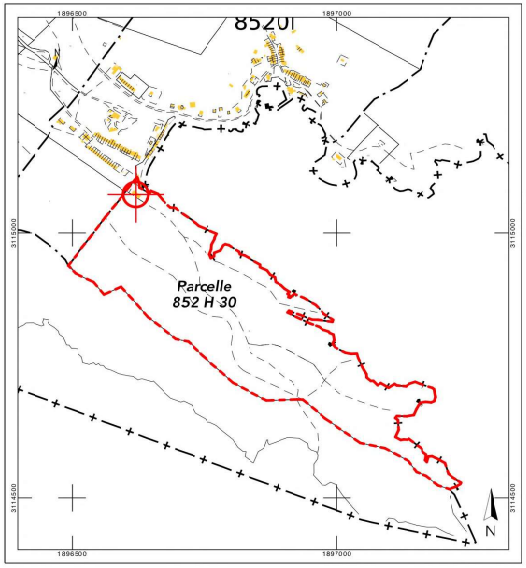
PLUi de Marseille-Provence) - Règlement graphique - Zonage - Planche Centre 66

PLUi de Marseille Provence - Zonage Ns

EXTRAIT CADASTRAL



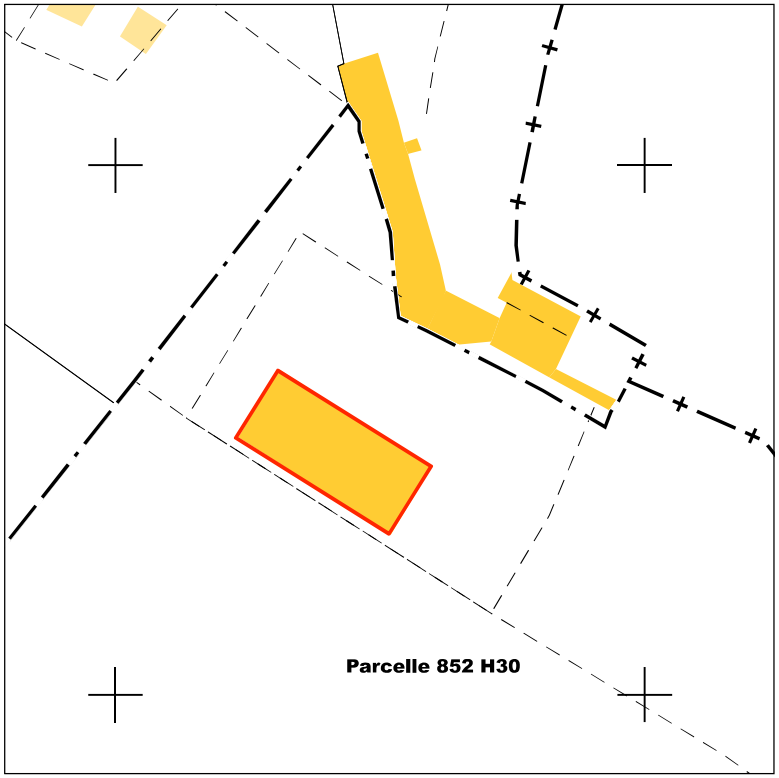
2000 m



500 m Echelle 1:10 000

Cabanon et citerne enterrée

Références de la parcelle 852 H 30	
Référence cadastrale de la parcelle	**852 H 30**
Contenance cadastrale	**123 500 mètres carrés**
Adresse	**CALANQUE DE SORMIOU 13009 MARSEILLE 9EME**



0 5 25 1:500

N

Etat cadastral (2026)

PHOTOGRAPHIES AERIENNES

Google Maps / Géoportail







Vues aériennes (2026)

RECHERCHES HISTORIQUES ICONOGRAPHIQUES

Cadastre napoléonien



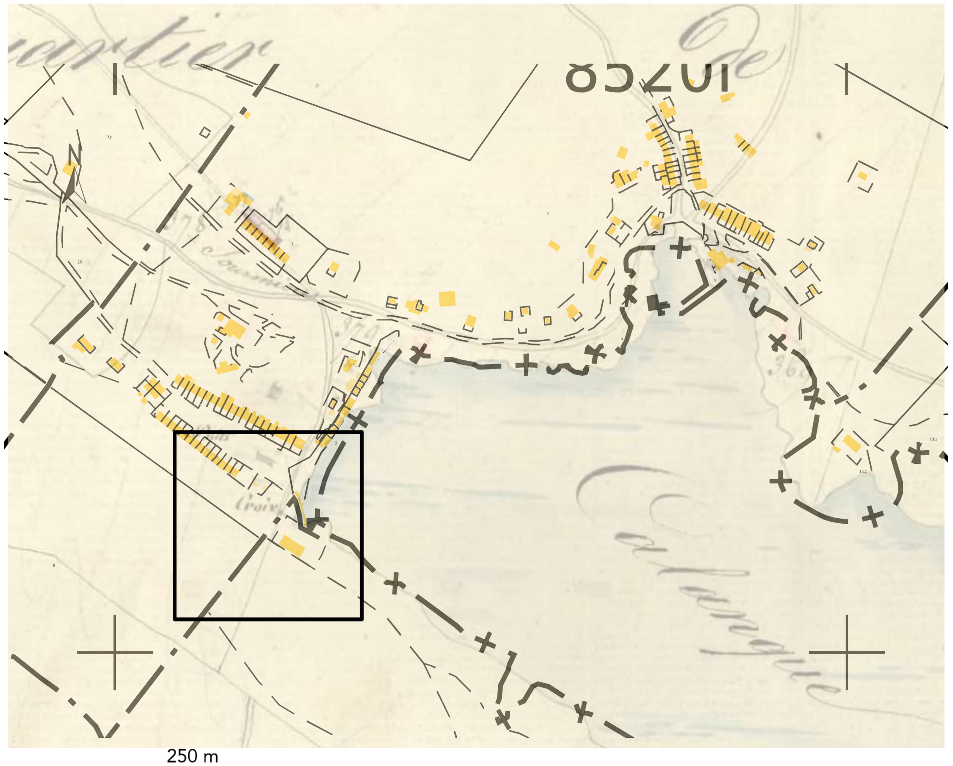
Plan de la section Z5

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE



50 m

Localisation Cabanon et citerne enterrée



Section Mazargues (25ème, section ancienne) - Feuille Z5

Nota : De rares constructions sont implantées dans la Calanque de Sormiou au début du XIXe siècle. Certaines voies d'accès sont existantes.

"Les lieux sont occupés depuis la Préhistoire, comme en témoigne la grotte Cosquer. Pendant la Haute Antiquité, ce sont les Ligures qui s'y installent, suivis bientôt des Grecs de Phocée, puis des Romains.

Une nappe phréatique est située sous la calanque, alimentant deux puits qui dateraient du XIVe siècle et qui ne se tariront qu'au XXe siècle : les pêcheurs pouvaient s'y installer durablement, et les excursionnistes s'y abreuver au cours d'une pause lors de leurs randonnées.

Le nom de Sormiou signifie d'ailleurs en provençal la « meilleure source ».

Extrait de Parc national des Calanques, Sormiou

Cadastre Napoléonien (1820)

Préambule - Le hameau de Sormiou

Le toponyme Sormiou signifie la « meilleure source » en provençal.
L'occupation de la Calanque de Sormiou est très ancienne (cf Grotte Cosquer à proximité); Ligures, Grecs de Phocée puis Romains s'y succèdent.

Les constructions visibles aujourd'hui sont édifiées entre la fin du XIXe siècle et le milieu du XXe siècle.

Il s'agit d'un ensemble de cabanons regroupés en hameau, à l'exception du « Château » de la Comtesse de Sormiou, plus imposant, qui abrite aujourd'hui un restaurant.

Les cabanons types sont constitués de simples volume de 1 à 2 niveaux en maçonnerie (agglos) à toiture recouvertes de tuiles (canal, romanes ou plates de Marseille). Elles emploient des matériaux et modes constructifs des plus simples, certainement en raison de la difficulté des conditions d'accès au site escarpé et des moyens modestes de leurs habitants.

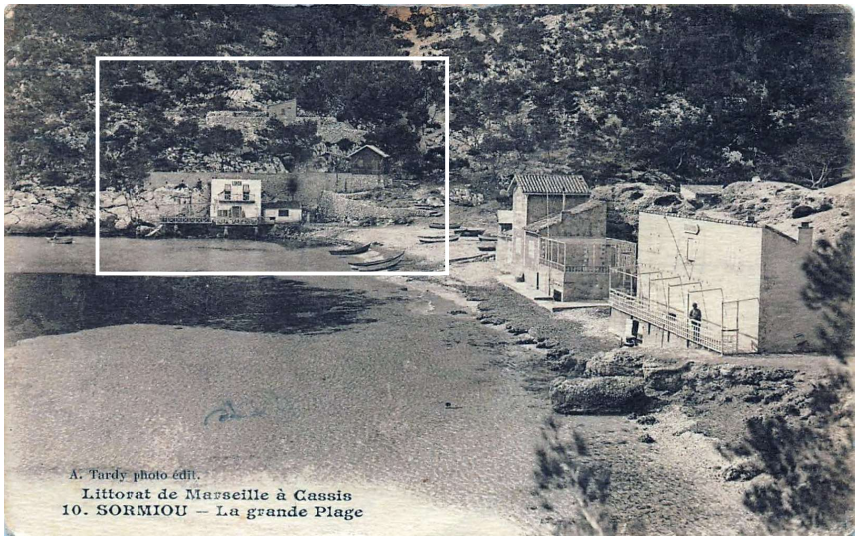
« La vie au cabanon » se développe et s'épanouit durant la première moitié du XXe siècle. La vie domestique y est des plus simple, elle prend place dans de modestes abris dénués de confort moderne (ni eau courante, ni électricité). Elle se ponctue par la pratique d'activités de loisirs (pêche, pétanque) en extérieur. Guinguettes et restaurants (Le Lunch, le Château) sont fréquentés par les excursionnistes.

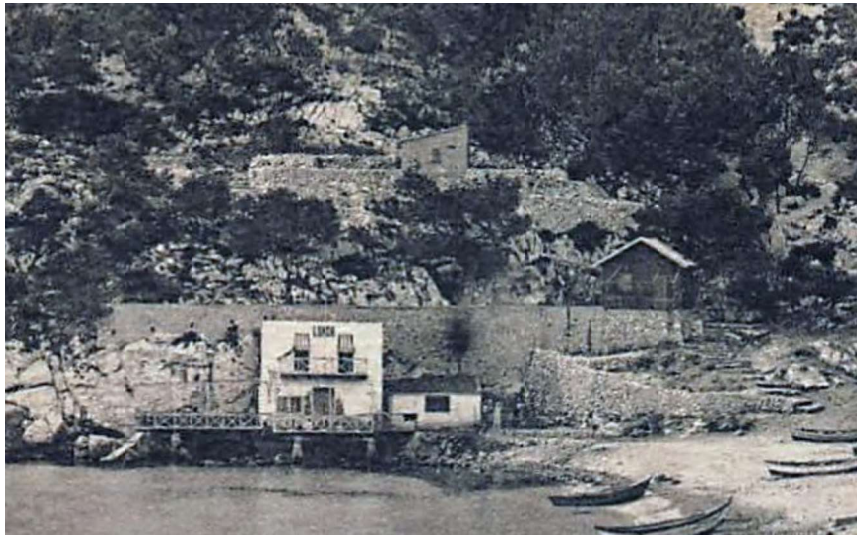
Historique récent : « La vie au cabanon », développement d'un mode de vie

1880-1900 - Premiers cabanons
« En 1876, la calanque est achetée aux enchères par Charles Buret et Augustine Pascalis, qui l'offrent en dot à leur fille Marie."

Amoureux de l'endroit, le comte et son épouse décident de s'y faire construire en 1894 une résidence d'été. Elle est surnommée « le Château » par les Calanquais, tant elle paraît luxueuse au regard de leurs maisonnettes ! Le couple fait également édifier 17 cabanons, qu'il met en location à des tarifs très abordables. Ainsi les premiers occupants peuvent-ils demeurer dans la calanque, avant que de nouveaux s'y ajoutent… »

« Vers 1880, parmi la cinquantaine de personnes occupant la calanque, s'y trouvent donc en majorité de modestes pêcheurs venus du village de Mazargues, devenu aujourd'hui l'un des 111 quartiers de Marseille. »





tourisme.marseille, Carte postale, Première moitié du XXe s.

Recherches historiques iconographiques

1900-1960 - Florissement des activités de plaisance

« À la belle saison, les excursionnistes affluent, les guinguettes fleurissent : c'est le début de la société des loisirs. Le restaurant du Château, le centre UCPA et le petit port, dorénavant dédié à la plaisance, sont les héritiers de cette époque.
Autres dépositaires de cette mémoire, les habitants d'aujourd'hui sont pour la plupart les descendants des Mazarguais installés là depuis le XIXe siècle. Après le décès de Marie de Sormiou en 1956, ses arrière-petits-enfants se regroupent en SCI, et c'est à cette SCI que les cabanoniers louent désormais leurs habitations ! »

« La route n'ayant été goudronnée que dans les années 50-60, l'approvisionnement régulier des résidents de la calanque et le transfert du poisson frais jusqu'en ville se faisaient à l'aide d'une caravane composée d'ânes. On raconte que ceux-ci connaissaient le chemin par cœur, et pouvaient faire l'aller-retour seuls ! On distingue encore aujourd'hui, au milieu des restanques, les murets de l'ancien chemin muletier empierré… »



Archives Départementales, Carte postale, 1904-1960



Archives Départementales, Carte postale, 1904-1960

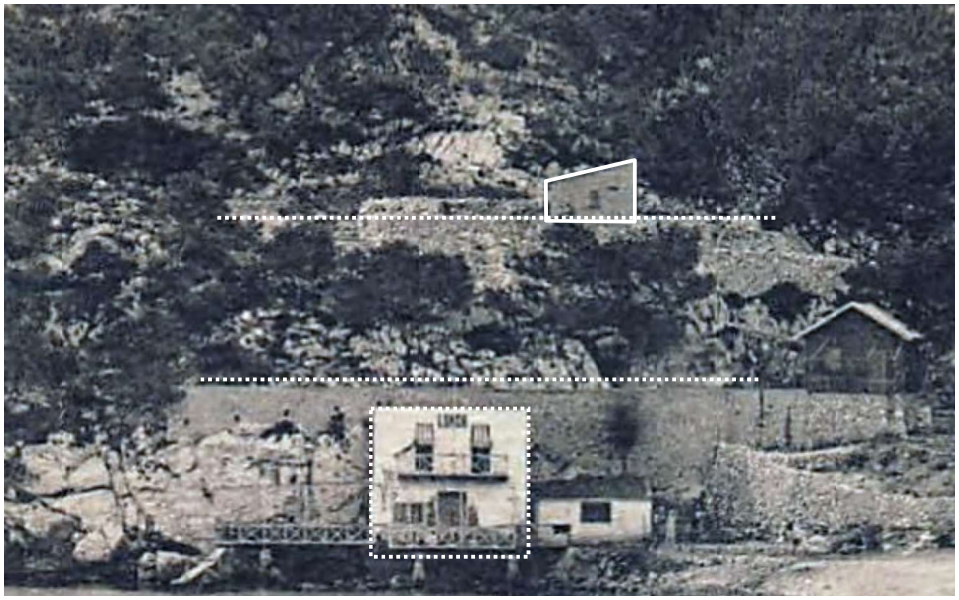


Archives Départementales, Carte postale, 1904-1960

Archives - Cartes postales (1904-1960)

RECHERCHES HISTORIQUES ICONOGRAPHIQUES

Source : tourisme-marseille.com



Première moitié du XXe s.



Vers 2015

<u>Première moitié du XXe s.</u>

Le restaurant le « lunch » est existant. le cabanon actuel (objet de l'étude) n'est pas encore construit.

A son emplacement, une construction de plus faibles dimensions (pente de toit orientée Sud), aujourd'hui disparue, est visible.

<u>Vers 2015</u>

Le restaurant le « lunch » est existant et doté d'extensions.

Le cabanon actuel (objet de l'étude) est bâti (et occupé?). On distingue ses fenêtres à petits bois et volets pleins en bois peints. Une annexe (barbecue) lui est attenante au Sud.

<u>2025</u>

Le restaurant le « lunch » et l'ensemble de ses extensions ont été démolis au cours de l'été 2017. Des parois de gabions et murets en pierre ont été bâtis à son emplacement.

Le cabanon actuel (objet de l'étude) est désaffecté et ses baies sont murées.

Son annexe a été démolie.



2025

Archives - Cartes postales

Présentation

Le cabanon avec citerne enterrée, objet de la présente étude, est implanté dans la Calanque de Sormiou, située sur la commune de Marseille (13009), au coeur du Parc National des Calanques.

Il est implanté sur un terrain cadastré section 852 H, parcelle n°30, (123 500 m²).

La présente étude a pour objectif de documenter la construction (archives iconographiques, état sanitaire…) en vue des travaux de démolition à venir.

Elle intègre une analyse fonctionnelle et une estimation des travaux à réaliser.

L'état sanitaire dressé ci-après est réalisé d'après un examen visuel effectué sur site, le 20 Novembre 2025.

Chronologie relative

Dès la fin du XIXe siècle, la Calanque de Sormiou est occupée principalement par les habitants de Mazargues qui viennent y pêcher.

Ils sont rejoints à la belle saison par des excursionnistes qui y passent le week-end.

Les habitants de la Calanque occupent de simples cabanons (absence d'eau et d'électricité), regroupés en hameau, dominé par le Château de la Comtesse de Sormiou qui accueille aujourd'hui un restaurant.

En marge de ce hameau, un ensemble de murs de restanques et de deux cabanons est bâti à flanc de colline, certainement durant la première moitié du XXe siècle.

Le premier, situé sur la plage, est le restaurant le « lunch » (démoli en 2017).

Le deuxième, situé une quinzaine de mètres au dessus, est intégré à un mur de restanque.

C'est ce dernier qui sera remplacé (milieu du XXe siècle ?) par le cabanon objet de l'étude. Celui-ci sera doté d'une annexe, simple appentis (démoli en 2021?).

Description

Intégré à un ensemble de restanques qui suit le relief du rocher, le cabanon est accessible depuis une terrasse (restanque) que l'on rejoint par un escalier qui suit la morphologie du terrain.

Le bâtiment est constitué d'un simple volume de larges dimensions (env. 7x16m), coiffé d'une toiture monopente. Il comprend un unique niveau, bâti sur citerne semi-enterrée intégrée à la restanque.

Le cabanon est bâti en blocs de ciment creux (agglos) et sa couverture est constituée de tuiles romanes de terre cuite.
Sa façade principale (orientée au Nord-Est) est régulièrement percée de six fenêtres. Des accès latéraux sont aménagés sur ses pignons.

Occupation

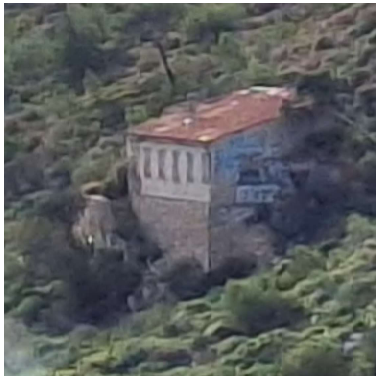
La construction est désaffectée et murée depuis plusieurs années (2021?).





Calanque de Sormiou - Avril 2015. Source : Maître d'Ouvrage.





Calanque de Sormiou - Octobre 2025. Source : Maître d'Ouvrage.

Diagnostic - Etat sanitaire et structurel

Etat sanitaire

Extérieur de l'édifice

Façades

Le cabanon a souffert de sa désaffectation. Ses façades aux baies murées sont recouvertes de graffitis.

Les quatre façades sont enduites (enduit hydraulique de teinte beige sable). L'enduit est vétuste (faïençage, pas de décollement).

Toiture

La couverture, réalisée en tuiles romanes de terre cuite, présente des dégradations (tuiles cassées, manquantes, déplacées), donnant lieu à des infiltrations d'eau.

Les solins et conduits sont vétustes.

Le système de récupération des eaux pluviales est hors d'usage : gouttière déformée, descentes d'eau partiellement manquantes.

La charpente n'a pu être inspectée : charpente en bois (à confirmer).

Citerne

La citerne n'a pu être inspectée. Elle semble accessible par une baie aménagée en Façade Nord-Ouest.

Abords - Restanques / Terrasse

Le mur de soutènement de la terrasse est réalisé en maçonnerie. Il est implanté sur le rocher naturel.

Les joints du parement en pierre calcaire sont dégradés.

L'escalier d'accès et son mur de soutènement présentent des dégradations : végétation parasitaire, manques au niveau du parapet formant garde-corps.

Une main courante (câble métallique fixé sur piquets métalliques) a été réalisée sur le mur dégradé au droit de l'escalier.

Intérieur de l'édifice

Muré, l'intérieur n'a pas pu être visité, ni la citerne inspectée.

D'après les images d'archives, on constate que les menuiseries extérieures (déposées) étaient en bois : fenêtres avec cadres en bois à petit bois, volets en bois.

Des grilles de défend étaient existantes au niveau des baies (barreaux sectionnés).

2018 (Source : Google Maps) :

Carreaux cassées et menuiseries ouvertes en permanence.

Revêtements intérieurs délabrés, dont plafond constitué de canisses plâtrées fixées sur une structure en bois.

Charpente en bois (à confirmer)

Revêtement de sol en carreaux de terre cuite.

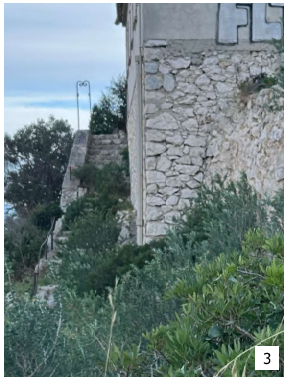
Cheminée.

2020/2022 (Source : Maître d'Ouvrage) :

L'annexe (appentis/cuisine d'été) est existant.

Les baies sont partiellement condamnées depuis l'intérieur avec des matériaux divers (planches et tasseaux de bois, briques creuses cimentées…).

Dégradation des revêtements intérieurs accentuée, graffitis sur l'ensemble des parois (intérieures et extérieures). Plafonds effondrés.



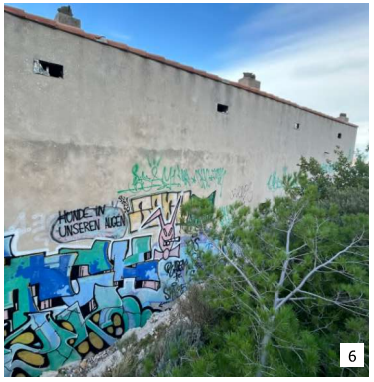
Escalier d'accès au cabanon



Façade Nord-Est



Façade Nord-Ouest



Façade Sud-Ouest



Façade Sud-Est

Diagnostic - Etat sanitaire et structurel

Critique d'authenticité - Intérêt architectural et patrimonial

Le cabanon avec citerne enterrée faisait partie d'un groupe de constructions édifié en marge du hameau de Sormiou, constitué d'un ensemble de restanques en pierre calcaire et de deux unités bâties :
- le restaurant le « lunch » sur la plage
- le cabanon (objet d'étude) en surplomb

Ces constructions ont été modifiés au cours du temps.
Une succession d'extensions a été ajoutée à la première, avant sa démolition totale à l'été 2017.
Concernant la seconde (objet de l'étude), un premier cabanon avait été bâti avant d'être remplacé par celui visible aujourd'hui, de bien plus amples dimensions.

Vestige d'un ensemble (remanié) déjà en partie démoli, il constitue le témoin esseulé de cet ensemble.

Bâti avec des matériaux et modes constructifs simples, le cabanon, caractéristique du type local, ne présente pas d'intérêt architectural particulier.

En revanche, la difficulté des conditions d'accès et d'approvisionnement des matériaux mis en oeuvre pose question :
- cette construction (cadastrée) serait impossible à réaliser aujourd'hui (coût d'approvisionnement, site classé…)
- ses matériaux constituent des ressources, qu'il convient de ne pas gaspiller (réemploi local dans d'autres cabanons ?).

Construite en surplomb du hameau de Sormiou, la restanque sur laquelle est implantée le cabanon, fait partie d'un ensemble de murs-restanques qui offrent une vue panoramique sur la Calanque.

Réalisées en pierre locale, ces restanques constituent un belvédère intégré au site (pierre calcaire locale, savoir-faire traditionnel) qu'il convient de conserver.

Préconisations

Les travaux projetés devront être réalisés dans le respect de l'existant et du site (coeur de Parc national).

Ils comprennent des travaux de démolition partielle du cabanon.

Les restanques et l'escalier d'accès seront conservés, de même que la citerne partiellement enterrée.

Au vue des conditions d'accès difficiles, il est préconisé de privilégier au maximum le stockage des éléments démolis sur site (dans la citerne) à une évacuation plus coûteuse.

Selon leur état de conservation, il peut être envisagé de récupérer certains matériaux de construction pour réemploi local (tuiles, éléments de charpente…).

Investigations complémentaires

Les diagnostics Amiante/Termites/Plomb ont été réalisés par le Maître d'Ouvrage : rapport du Cabinet SIKOUTRIS (23.02.2023). Absence de danger signalé.

Synthèse :

Isolé, le cabanon ne présente pas de valeur architecturale ni patrimoniale particulière.

Il constitue le seul volume bâti sur ce flan de colline.
D'amples dimensions, il est particulièrement visible dans le grand paysage, et aujourd'hui incompatible avec la volonté de renaturation du site mise en oeuvre par le Maître d'Ouvrage.

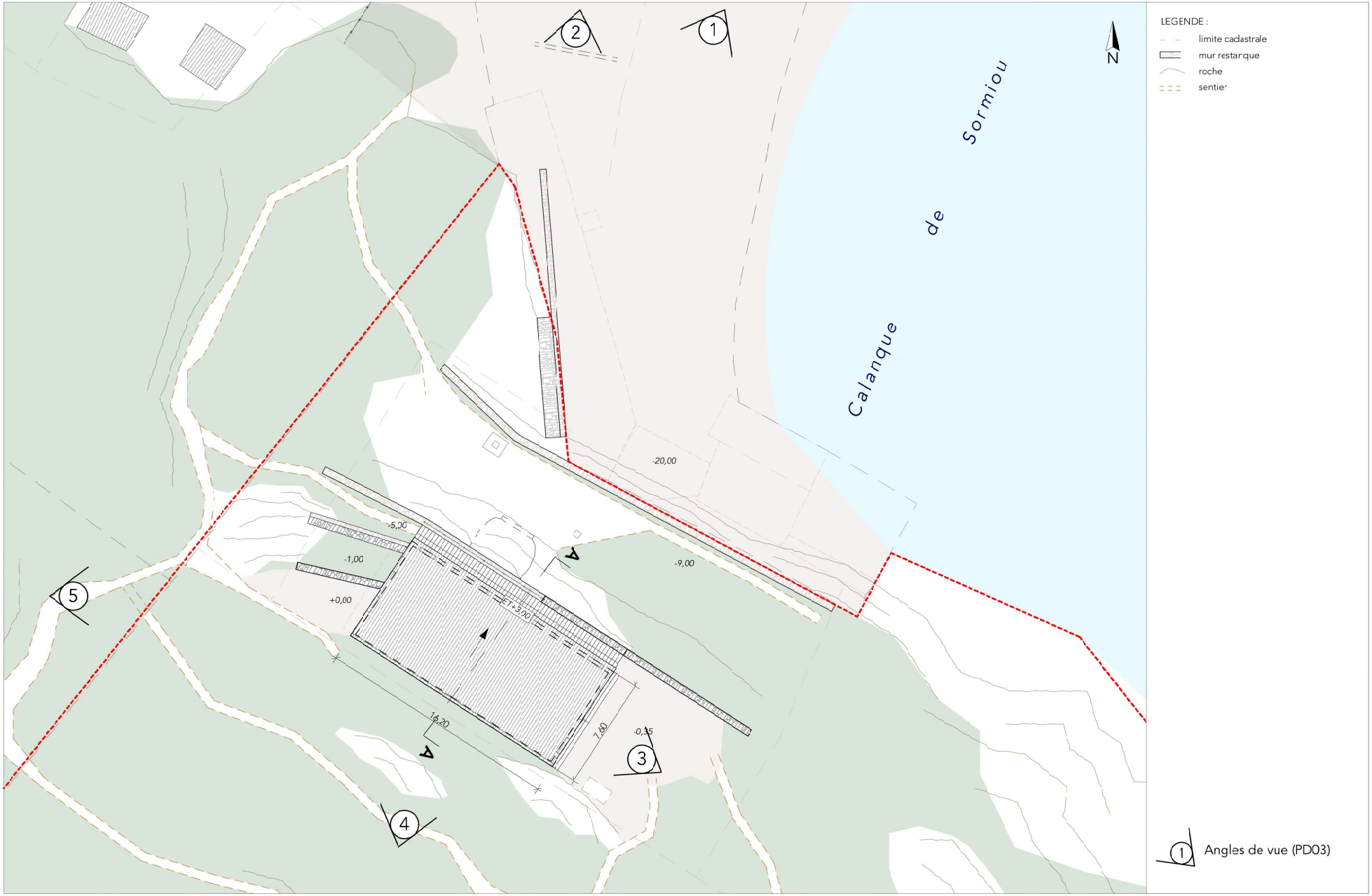
Son état de conservation est le reflet de son abandon : les aménagements intérieurs sont délabrés. Ses façades sont relativement en bon état, à l'exception de sa toiture qui a subi des infiltrations d'eau répétées.

Sa démolition partielle achèverait la campagne de démolitions déjà engagée par le Maître d'Ouvrage en 2017.

La conservation de sa citerne permettrait de stocker les gravats sur site, pour pallier aux coûts d'évacuation élevés.
Certains éléments (suivant état) pourraient être réemployés localement (hameau de Sormiou).

PLANCHES GRAPHIQUES

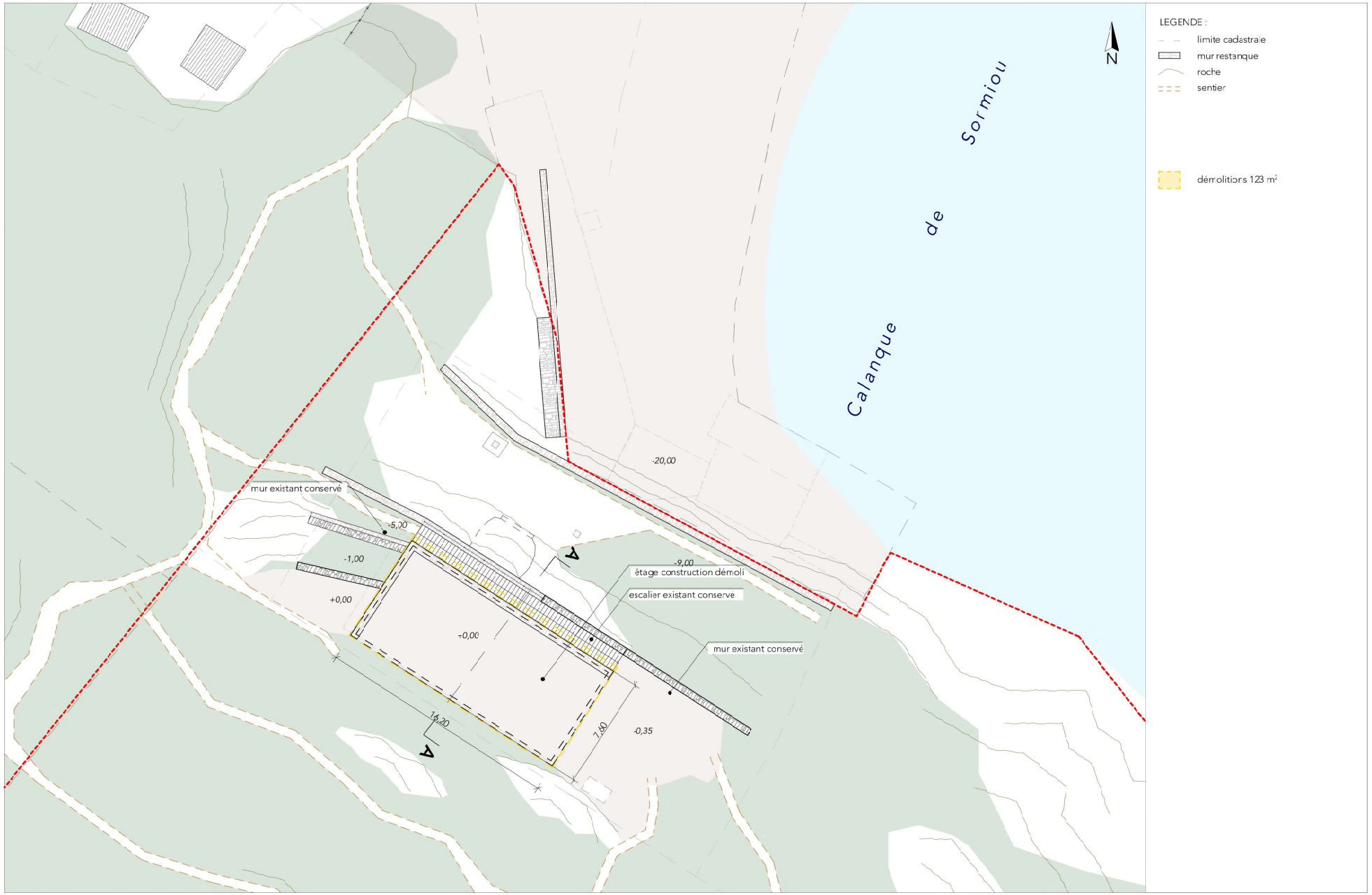
Plan masse
Etat sanitaire graphique - Façades & plans
Projet- Façades & plans



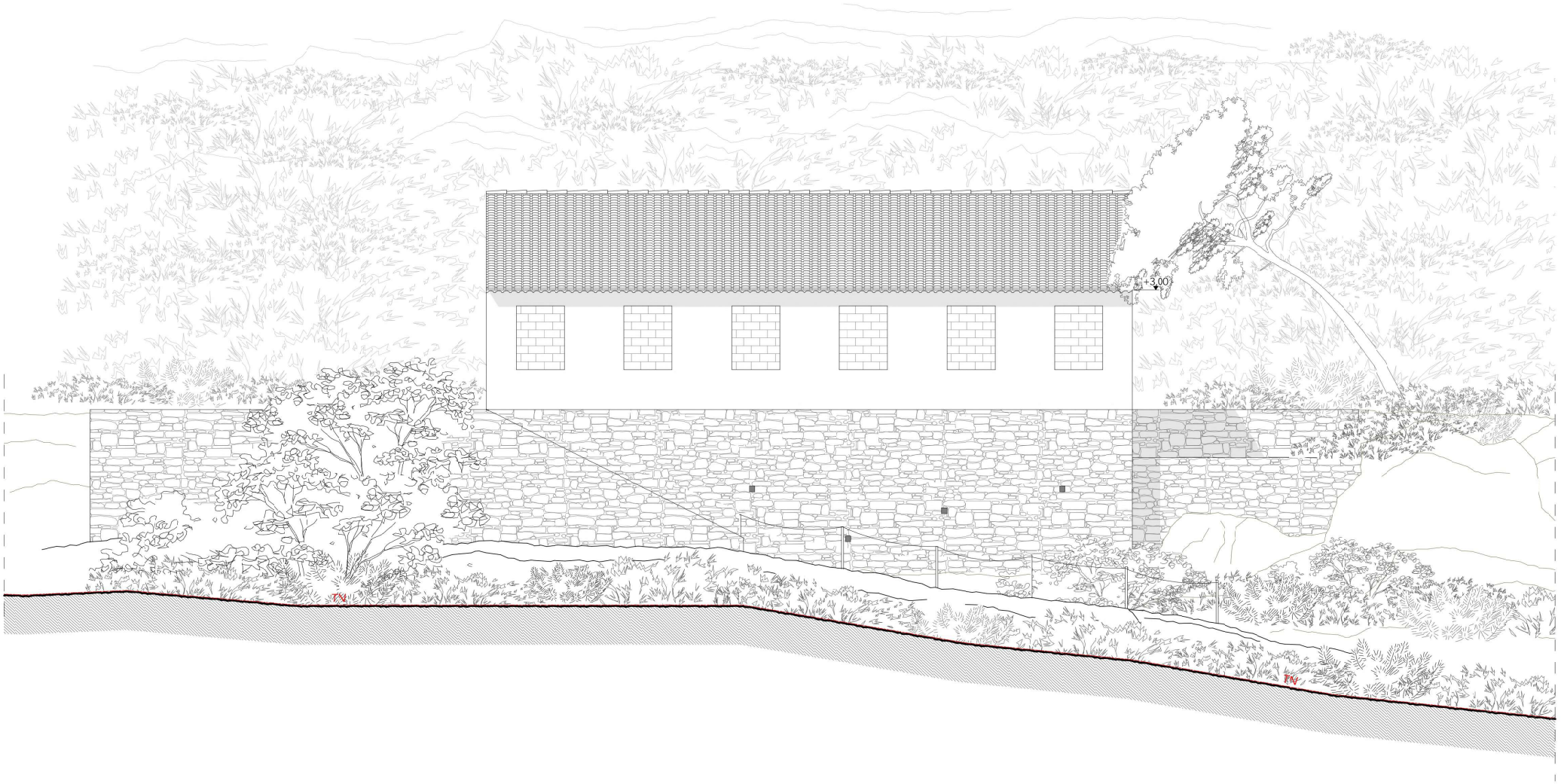
Système de nivellement indépendant

0 2 10 1:250

Etat des lieux - Plan masse

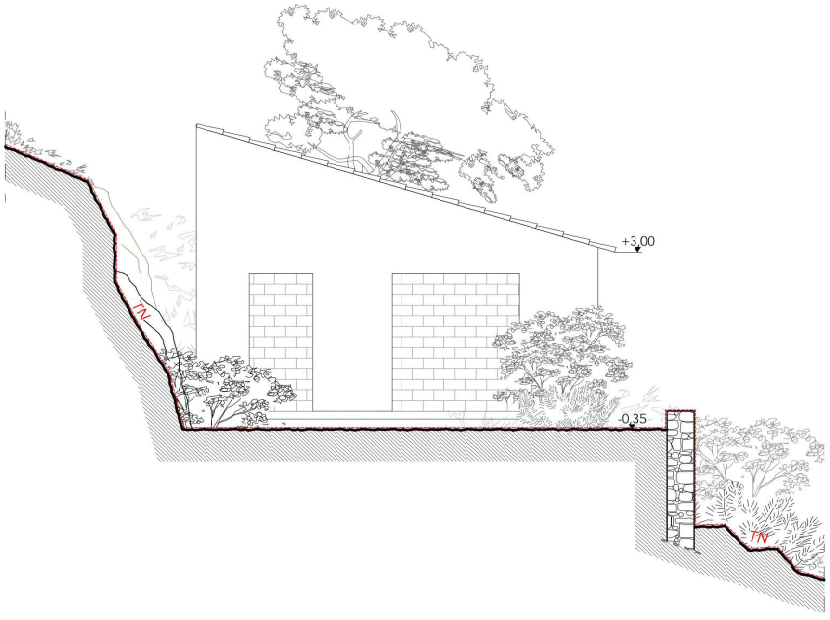


Etat des lieux - Plan masse



0 1 5 1:100

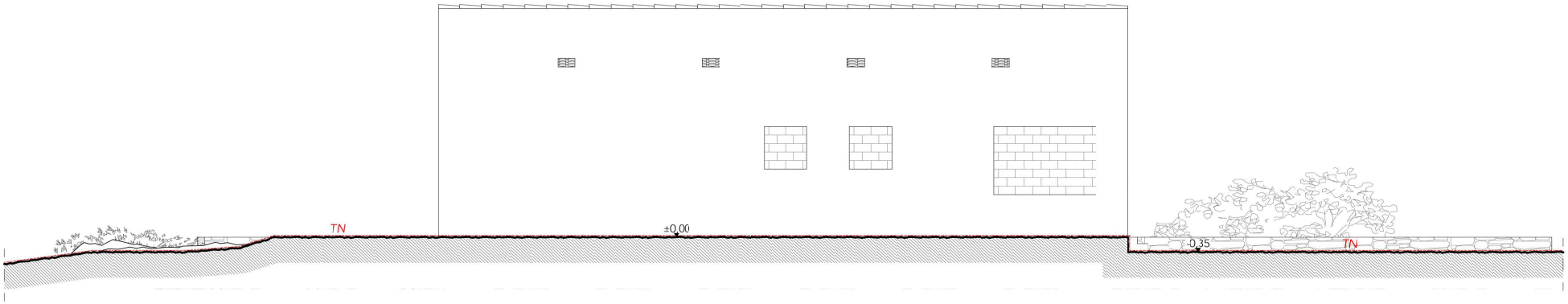
Etat des lieux - Façade Nord-Est



FACADE SUD-EST



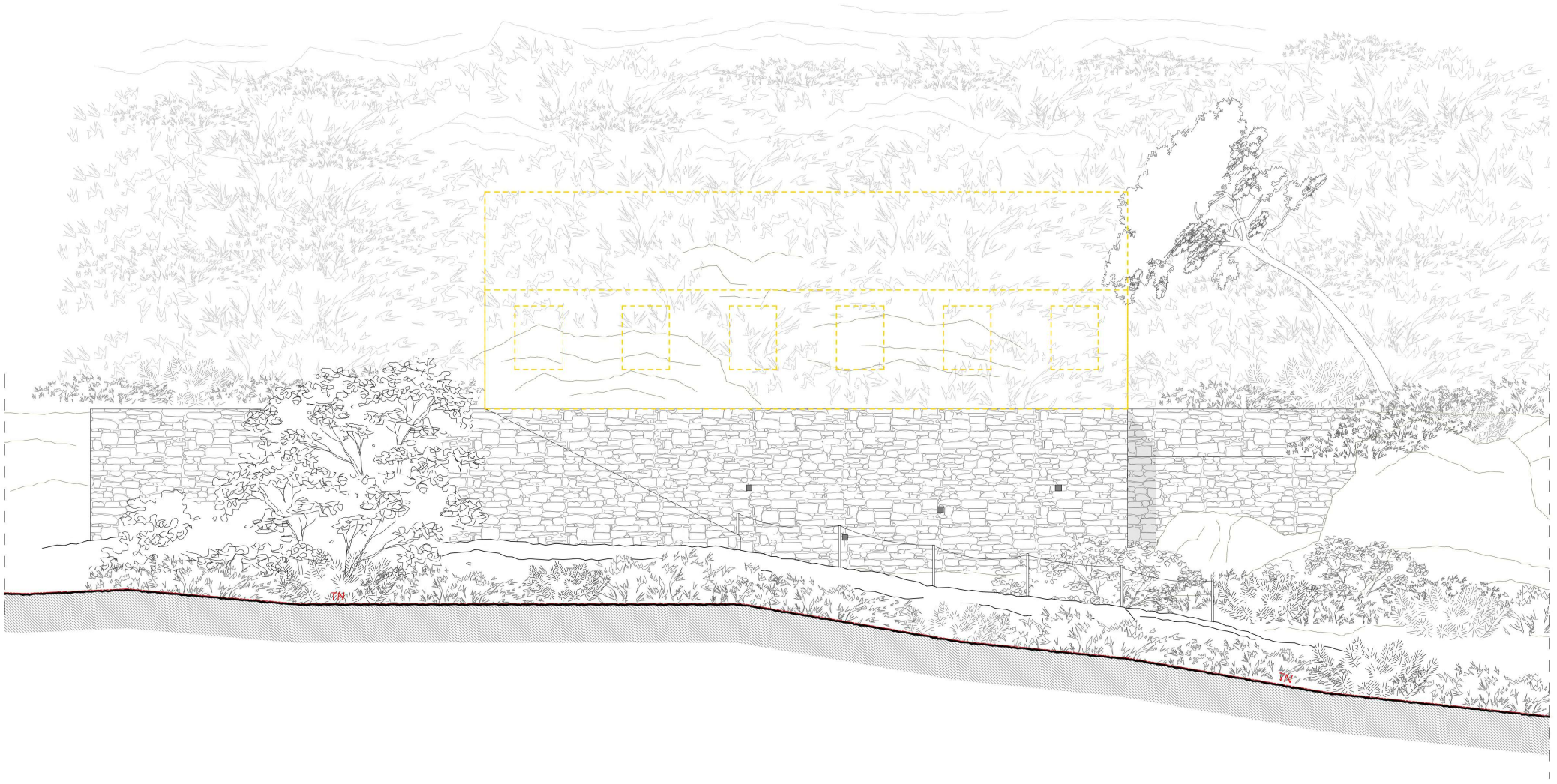
FACADE NORD-OUEST



FACADE SUD-OUEST

0 1 5 1:100

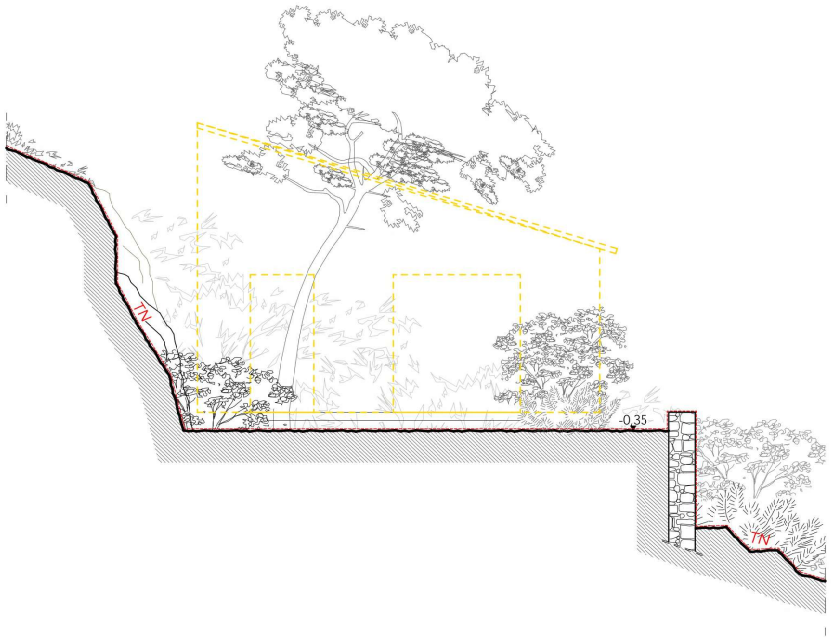
Etat des lieux - Façades Sud-Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest



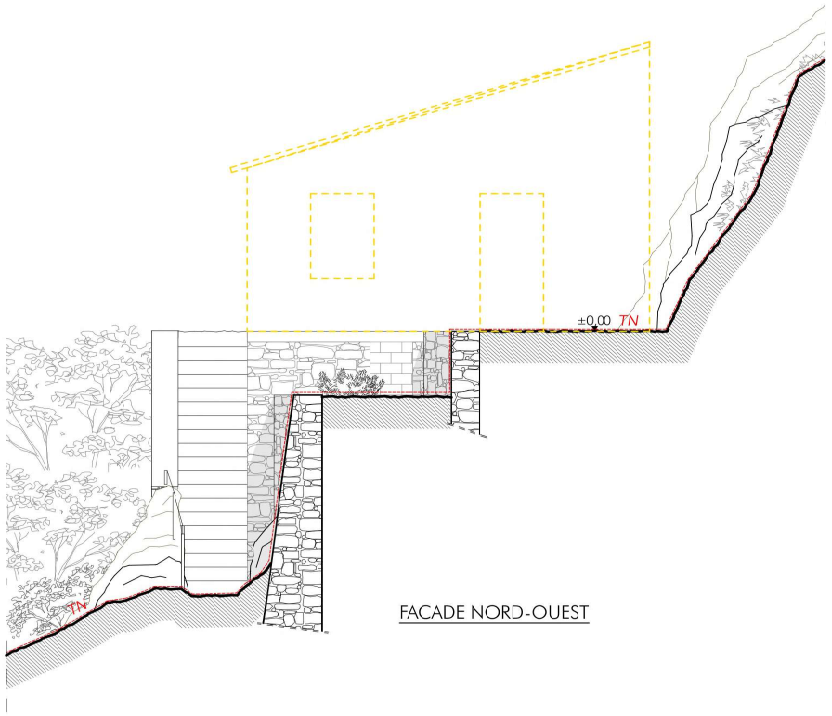
démolitions

0 1 5 1:100

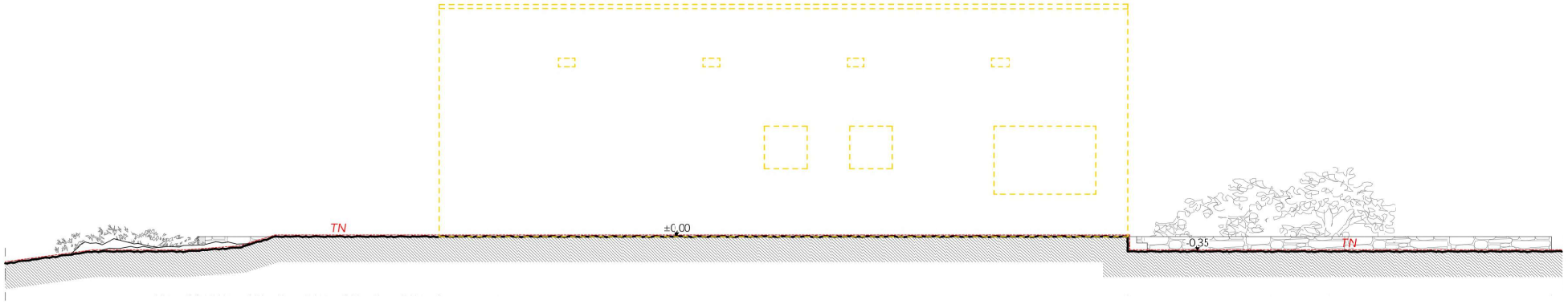
Projet - Façade Nord-Est



FACADE SUD-EST



FACADE NORD-OUEST

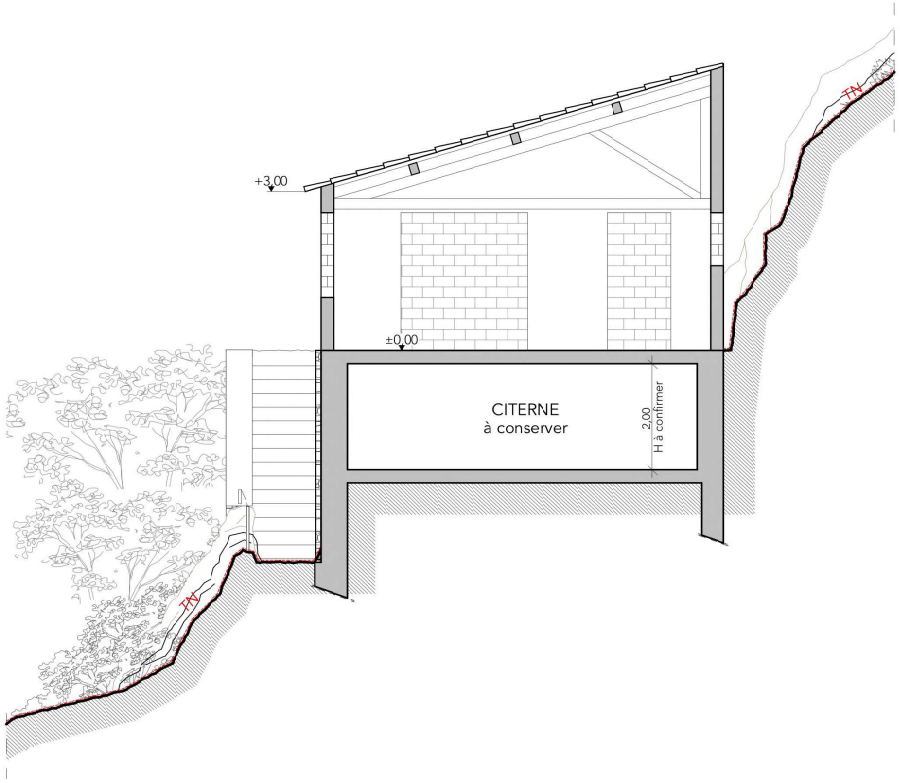


FACADE SUD-OUEST

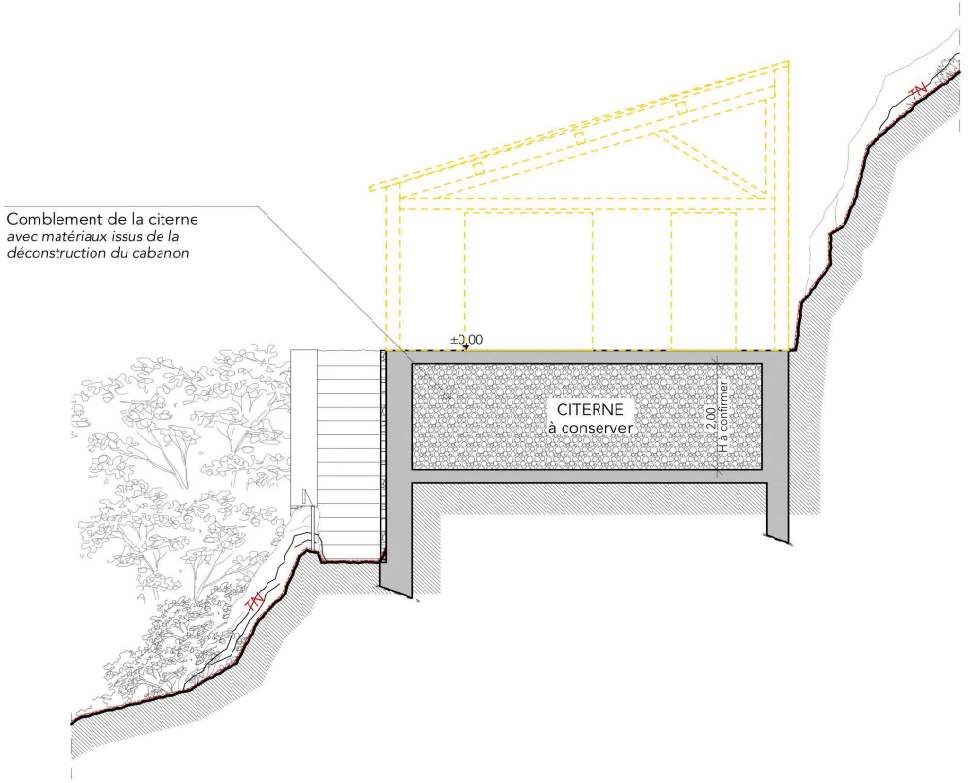
démolitions

0 1 5 1:100

Projet - Façades Sud-Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest



ETAT DES LIEUX

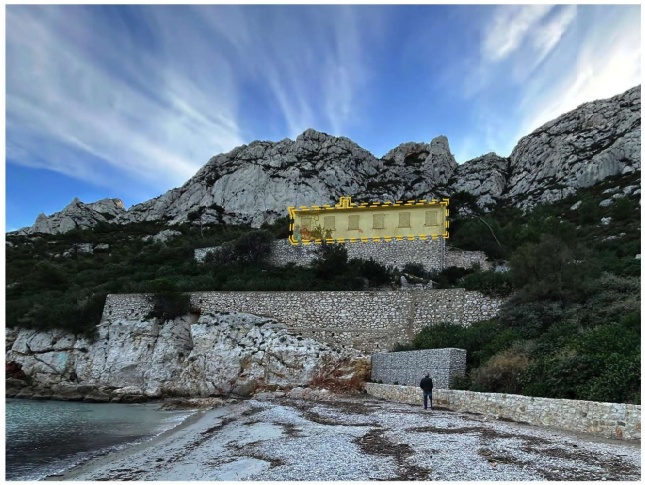


démolitions

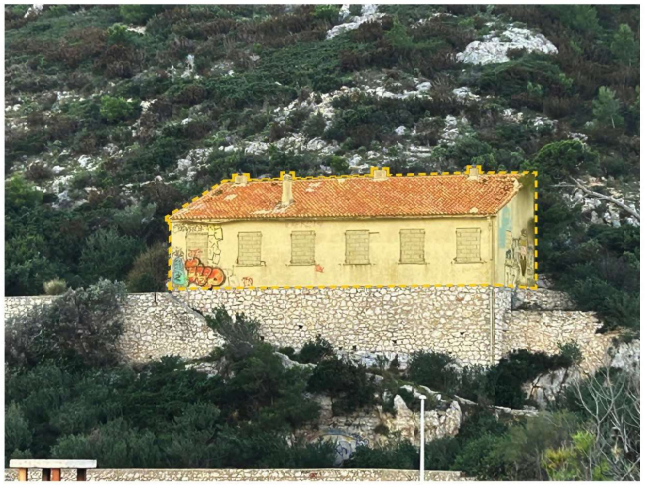
PROJET

0 1 5 1:100

Etat des lieux/Projet - Coupe



1. Vue d'ensemble depuis la plage de Sormiou



2. Bâtiment à démolir (Façade Nord-Est) et murs de restanque (à conserver)



3. Bâtiment à démolir (Façade Sud-Est)



4. Bâtiment à démolir (Façade Sud-Ouest) et Calanque de Sormiou



5. Bâtiment à démolir (Façade Nord-Ouest) et Calanques

démolitions

Etat des lieux - Reportage photographique

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Source : Maître d'Ouvrage









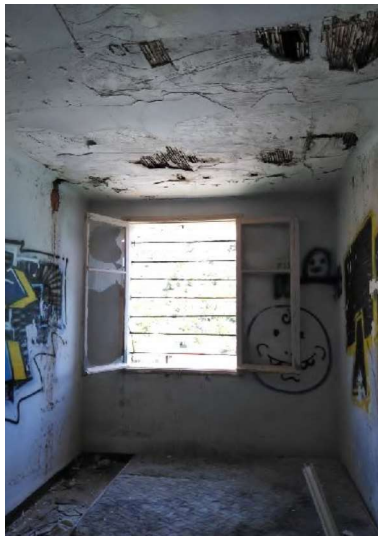


Reportage photographique (2020/2022) - Extérieur et abords

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Source : Maître d'Ouvrage






Reportage photographique (2020/2022) - Intérieur